

RENCONTRE NATIONALE DE SURF

Les (8) - 9 et 10 mai 2022 à Plomeur (La Torche)



National Surf

- La Torche -
9-10 mai 2022

Fédération Sportive Educative de l'Enseignement Catholique
277, rue Saint Jacques
75240 PARIS Cedex 05

Tel : 01 44 41 48 52



Crédit  Mutuel



RENSEIGNEMENTS GENERAUX

ASPECTS PRATIQUES et LOGISTIQUES

ACCUEIL	Camping la Plage - Yellow Village – 241 Hent Maner Ar Steir – 29760 Penmarc'h le <u>dimanche 8 mai</u> de 17h00 à 18h30
DELEGUE SPORTIF	Stéphane IBARBOURE
REFERENT LOCAL	Olivier Conan – olivier.conan@e-c.bzh – 06.81.12.60.88.
REPRESENTANT DU BUREAU NATIONAL	Eric DUCLOS, secrétaire du bureau de l'Ugsel nationale
RESPONSABLE Jeune OFFICIEL	Olivier JADE
CONTACT ORGANISATEUR	UGSEL 29 – 4, rue Anne Robert Jacques Turgot – 29000 QUIMPER Tél : 02.98.98.75.60 ugsel29@e-c.bzh
LIEUX DES COMPETITIONS	Plage de la Torche – 29120 Plomeur (possible replis vers d'autres plage en fonction de la météo)
ENGAGEMENT	Les super territoires valident leurs équipes qualifiées sur U Sport. Cette inscription doit être réalisée pour le 8 avril. Les responsables des équipes doivent répondre au questionnaire de participation de l'organisateur pour le 08 avril au plus tard, et faire parvenir le montant de leur engagement auprès du comité organisateur.
FORFAIT RESTAURATION HEBERGEMENT	Le forfait hébergement - restauration est obligatoire pour tous les participants (surfeurs, encadrants). Il comprend 2 nuitées, 4 repas, et 2 petits déjeuners. ➤ Tarif : 85€ (mobil homes) Pas de remboursement en cas de désistement
RESTAURATION	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les déjeuners (repas froids) seront pris à proximité du lieu de compétition. ▪ Les petits déjeuners et les diners (repas chauds) seront pris au restaurant du camping.
HEBERGEMENT	Il est impératif d'apporter pour chacun : drap housse (140), taie oreiller (carrée) et sac de couchage Les hébergements devront être rendus dans le même état qu'à l'arrivée. Dans le cas inverse, tout ou partie de la caution sera retenue. <u>Caution de 300€</u> à joindre avec votre règlement .
PAS de NAVETTES	Les équipes doivent être autonomes dans leurs déplacements. En fonction des conditions météo nous sommes susceptibles de changer de plage.
DROITS D'ENGAGEMENT	Par surfeur : 12.00€
PREMIERS SECOURS / SECURITE	Chaque établissement doit se sentir concerné par les gestes de premiers secours et est invité à se munir d'une trousse de secours pour la prise en charge de blessures bénignes. Un enseignant en combinaison et avec planche sera chargé de la surveillance de chaque podium
CADEAU / SOUVENIR	Un tee-shirt sera remis à chaque participant.
ANIMATIONS	Apéro des régions : chaque enseignant est invité à apporter une spécialité de sa région, elle sera partagée lors du temps convivial qui précédera le dîner du 1 ^{er} jour (à l'issue de la réunion technique)
ACCES et STATIONNEMENT	Un fléchage UGSEL sera installé pour faciliter les déplacements
PHOTOS	La participation des licenciés aux compétitions UGSEL entraîne la cession du droit à l'image. En cas de refus, merci de prévenir par avance par écrit l'organisation.

ASPECTS REGLEMENTAIRES

REGLEMENT	<p>Se référer aux Règlements généraux Sportifs UGSEL 2021 – 2022 parus sur le site de l'UGSEL nationale (www.ugsel.org).</p> <p>Tous les enseignants sont invités à prendre connaissance du règlement spécifique à l'activité. (visible sur le site national)</p>
CHARTRE ETHIQUE ET SPORTIVE	Toute participation à un championnat national implique l'acceptation de la Charte Ethique et sportive (cf : dernière page)
LICENCES	<p>Conformément à l'article 7 des règlements généraux sportifs :</p> <p>la licence peut être présentée sous différentes formes : - Listing des licenciés extrait d'Usport (sur papier ou sur support numérique). - Licence individuelle (sur papier ou sur support numérique).</p> <p>Tous les licenciés doivent pouvoir prouver leur identité à toutes les compétitions.</p> <p>En conformité avec l'article 9, tout participant encadrant à une compétition ou rencontre Ugsel, qu'il soit professeur d'EPS ou personne participante à l'animation de l'association sportive, doit être titulaire d'une licence encadrement délivrée à titre gratuit par son comité. il devra être en mesure de présenter la licence encadrement sur papier ou sur support numérique.</p>
ARBITRAGE Et JEUNES OFFICIELS	<p>Le jugement sera assuré par les jeunes officiels qui font partie des équipes sous la responsabilité d'un chef juge</p> <p>Chaque équipe qualifiée doit compter dans son équipe un jeune officiel dont la compétence devra être certifiée et validée au niveau territorial.</p>
CONTRÔLE ANTI-DOPAGE	Les licenciés UGSEL peuvent faire l'objet d'un contrôle antidopage suivant les modalités arrêtés par le ministère des sports, il est rappelé à tout participant à un championnat national suivant ou ayant suivi un traitement médicamenteux doit pouvoir produire l'ordonnance prescrivant ces médicaments
RESPONSABILITES	Les accompagnateurs (professeur d'EPS, parents ou autres encadrants) ainsi que les chefs d'établissement sont directement responsables de la tenue de leurs équipes durant toute la durée du championnat et tout dégât que ces dernières pourraient causer durant leur séjour
DEROULEMENT DE LA COMPETITION	<p>3 podiums seront organisés (Benjamin-es – Minimes – cadet-te-s juniors)</p> <p>Championnat uniquement par équipe</p>
<p>Retrouvez tous les documents relatifs à ce championnat sur le site de l'Ugsel (www.ugsel.org) rubrique "Championnats 2022»</p>	

PROGRAMME GENERAL

RENCONTRE NATIONALE DE SURF Les (8) - 9 et 10 mai 2022 à Plomeur (la Torche)

DIMANCHE 8 MAI

- 17h00 – 18h30 : Accueil au camping La Plage – Yelloh village – Hent Maner ar Ster à Penmarc'h
18h30 – 19h30 : Réunion technique
19h00 : Diner au camping (1^{er} service)
20h00 : Diner au camping (2nd service)

LUNDI 9 MAI

- 7h00 – 8h30 : Petit déjeuner à la salle du restaurant du camping
9h00 : Rendez-vous à la plage
10h00 : Première session
12h00 – 13h30 : Déjeuner en fonction de vos horaires de compétition
19h00 : Diner au camping (1^{er} service)
20h00 : Diner au camping (2nd service)

MARDI 10 MAI

- 7h00 – 8h30 : Petit déjeuner à la salle du restaurant du camping
8h30 : Rendez-vous à la plage
9h00 : Première session
12h00 – 12h30 : Remise des récompenses
12h30 – 13h30 : Déjeuner
13h30 : Départ des délégations



UGSEL

Fédération Sportive Éducative
de l'Enseignement Catholique

CHARTRE

ÉTHIQUE ET SPORTIVE

Un championnat Ugsel est une compétition sportive mais aussi un moment privilégié de rencontre, de partage, de convivialité, dans la logique des valeurs prônées par le projet éducatif de l'Ugsel ancré dans celui de l'Enseignement catholique.

Chaque participant, détenteur d'une licence sportive, représente son établissement. Il est, de par son comportement sur et en dehors du terrain, acteur du bon déroulement de la compétition et des protocoles mis en place en s'interdisant notamment la consommation de produits à risque (dopage, alcool, tabac et autres produits).

Cette charte implique aussi l'acceptation des propositions de l'organisateur en matière d'hébergement et de restauration, ainsi que la participation à l'animation pastorale et aux événements d'ouverture culturelle éventuels.

Le **jeune** s'engage à être respectueux du jeu, des règles, de lui-même et de tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, juges ou arbitres, bénévoles...).

L'**adulte** est responsable du comportement des jeunes qui lui sont confiés et garant du respect des règles éthiques et sportives. Il agit par délégation de son **chef d'établissement**.

L'**organisateur** s'engage à tout mettre en œuvre pour que la manifestation se déroule dans le respect des cahiers des charges, tout en favorisant l'accueil et la convivialité.

La présente charte devra être validée par toute association sportive participant à une compétition organisée par l'Ugsel.



ÉDUCUER ... TOUT UN SPORT !

UGSEL

FÉDÉRATION SPORTIVE ÉDUCATIVE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

277 RUE SAINT JACQUES - 75240 PARIS CEDEX 05

TÉL. : 01 44 41 48 50 - www.ugsel.org